



## Vente logiciel dans les TOM

Par **VENDEE85**, le **15/05/2013** à **14:38**

**bonjour**

Je conçois et je vends un logiciel pour professionnel dans les TOM.  
Y a t'il de la TVA ? De combien ?

Faut il faire une déclaration à la douane ?  
DEB au autre ?

Si pas de TVA quelle formule mettre sur la facture ?

Cordialement.